



Dégradation de biens privés

Par **sandy6465**, le **11/02/2015 à 10:18**

Bonjour, rnrnMa voiture a été rayé de façon volontaire par une voisine. Elle a été interpellé (car elle l'avait fait sur plusieurs voitures) et elle a avoué les faits. rnrl y a quelque temps j'ai reçu une lettre du procureur de la république d'"avis de classement" car j'aurais été indemnisée ce qui totalement faux. J'ai contesté par lettre recommandée avec AR et j'ai reçu un appel du tribunal me disant que la voisine avait menti sur les indemnisations et mon indemnisation allait être faite. rnrnAujourd'hui sans nouvelle, j'essaie d'appeler mais on me promène de service en service sans avoir l'air de savoir où en est mon dossier. D'après ce que je sais elle aurait seulement indemnisé les parties ayant été représenté par des avocats d'assurance (car assuré tout risque). rnrnComment me faire indemniser ? rnrnmerci,

Par **Juriste74**, le **11/02/2015 à 16:29**

Bonjour,rnrnVous aviez porté plainte au départ ? Si oui, aviez-vous chiffré votre préjudice (devis de réparation, etc) ? Qu'aviez vous fourni comme documents aux agents de police ?